

N° 21

République Française

Décès  
Mégier  
Marie Louise  
Dominiquette  
Fille

Le an mil huit cent quatre vingt quinze le vingt deux février à Neuf heures du matin. Pardevant Nous Barot Jean Maire officier de l'état civil de la Commune de Montrejeau, arrondissement de Saint Gaudens département de la Haute Garonne.  
Ont comparu: Eacome Guillaume, âgé de vingt cinq ans, couturier, et Mégier Jean Marie, âgé de vingt cinq ans, tailleur d'habits, domiciliés à Montrejeau et voisins de la défunte et dessous de signature les quels nous ont déclaré que:  
Mégier Marie Louise Dominiquette âgée de quatre mois née à Montrejeau et demeurant fille de Mégier Casimir Adolphe Coussavin et de Arrière Marie Procette Marie, demeurant à Montrejeau. En décès le jour d'hier à sept heures du soir dans sa maison d'habitation sise à Montrejeau route Nationale.  
Après nous être assuré audices nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Mégier Barot

N° 22

République Française

Naissance  
Cazes  
Marie Madeleine  
Fille

Le an mil huit cent quatre vingt quinze le vingt trois février à Neuf heures du matin. Pardevant nous Barot Jean Maire officier de l'état civil de la Commune de Montrejeau, arrondissement de Saint Gaudens département de la Haute Garonne.  
Ont comparu: Cazes Bertrand âgé de quarante trois ans métayer, demeurant à Montrejeau, lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin née en cette Commune le jour d'hier à une heure du matin de lui déclarant et de sa femme Dominiquette âgée de trente six ans, ménagère mariée, demeurant à Montrejeau à laquelle enfant on a donné les prénoms de Marie Madeleine.  
Présents Pomy François, âgé de vingt sept ans, employé et Versee Charles, âgés de quarante huit ans, employés, domiciliés à Montrejeau les quels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

acte, après lecture faite  
Cazes Pomy Barot

N° 23

République Française

8

Mariage  
Noilhan  
Jean François  
à  
Montfort  
Maria Baptistine  
Fille



Le an mil huit cent quatre vingt quinze le vingt trois février à onze heures du matin. Pardevant Nous Barot Jean Maire officier de l'état civil de la Commune de Montrejeau, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, ont comparu: Noilhan Jean François adjudant au 23<sup>e</sup> régiment d'artillerie, né à Montlong, Hautes Pyrénées, le sept avril mil huit cent soixante deux, demeurant à Toulouse, fils majeur de Noilhan Pierre propriétaire et de Tauxe Marie Jeanne, ménagère, son épouse, domiciliés à Montlong, Hautes Pyrénées, ici présents et consentants, d'une part.  
Et Montfort Maria Baptistine, marchande, épicière, née à Couderq, le sept mai mil huit cent soixante neuf, demeurant à Montrejeau, fille majeure de feu Montfort Paul et de Bouche Catherine précédant de son père arbitre d'autre part.

Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites dans cette commune et celles de Toulouse et celles de Montlong, les dix six et dix sept février courants. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit aux requêtes des parties, nous leur avons donné lecture du chapitre VI du code civil sur les droits et devoirs respectifs des époux ainsi que de leurs actes de naissance qui ont été énoncés par articles et de l'autorisation au mariage pour le futur époux du Colonel, précédent le Conseil d'administration du 23<sup>e</sup> Régiment d'artillerie.  
Les futurs époux ainsi que les personnes par eux citées pour autoriser le mariage nous ayant déclaré qu'il existe un contrat passé devant M<sup>e</sup> Cornet notaire à Montrejeau à la date du jour d'hier, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Noilhan Jean François et Montfort Maria Baptistine sont unis par le mariage.  
En présence de Sieurs: Viallon Jean Marie, âgé de trente quatre ans, adjudant au 23<sup>e</sup> d'artillerie, Laurents Camille âgé de vingt huit ans marié chef de logis chef au 23<sup>e</sup> d'artillerie, tous deux domiciliés à Toulouse, - Montfort François, âgé de quarante trois ans, propriétaire, demeurant à St Plancard, oucle de l'épouse et Noilhan Jean Marie âgé de trente ans

Noilhan Jean François à Montfort Maria Baptistine